

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de LA LOIRE-INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.90
Chèques Postaux Nantes 6.015



L'AGRICULTURE PRIME TOUT :
Quand le paysan ne vend pas ou vend mal son blé, son avoine, ses pommes de terre, son vin, ses produits, les usines textiles vendent moins de tissus, la sidérurgie moins de fer, la mécanique et la métallurgie moins de machines, les houillères moins de charbon, le chômage est proche, tout le commerce s'en ressent. On commence enfin à s'en apercevoir !

POUR UN STATUT FISCAL :
Une délégation de l'Union Nationale des Coopératives agricoles a été reçue par le Ministre du Budget. La délégation a exposé le point de vue des véritables Coopératives de production, de vente et de transformation à l'égard du projet de Statut fiscal que le Gouvernement a promis de déposer en juin. Une assemblée générale a été décidée pour les 11 et 12 juin.

M. GUSTAVE COSTE vient d'être élu président de la Confédération Générale des Vignerons.

LA FOIRE DE PARIS a ouvert ses portes. Les groupes les plus importants sont constitués par les industries techniques, l'Aménagement, le Salon de la Musique, de la Bijouterie, des Arts décoratifs et l'Alimentation avec son immense hall des Vins de France.

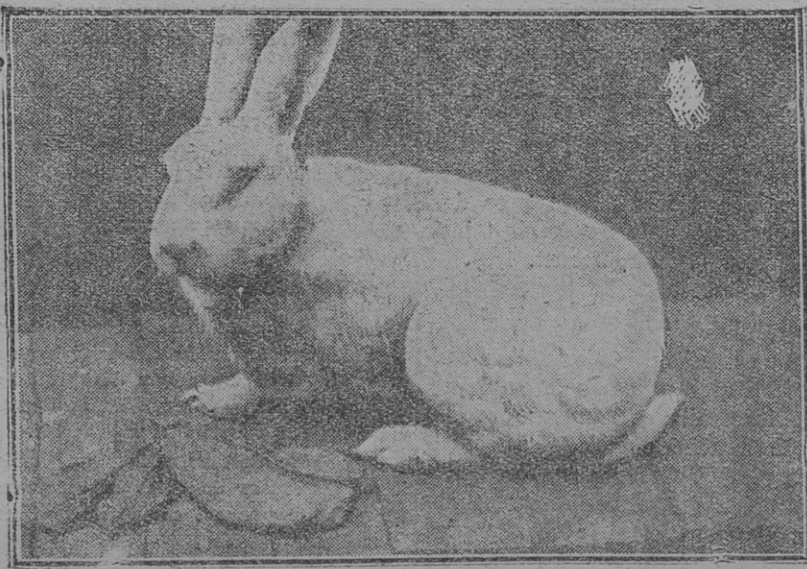
EXPORTATION DE NOS CHEVAUX : La Société Hippique Française, qui a déjà fait tant d'efforts pour l'exportation de nos chevaux, vient de fonder un Office de renseignements dans ses bureaux, 26, rue Brunel, Paris (17), où tous les éleveurs pourront s'adresser pour trouver les meilleurs débouchés à l'étranger.

EXPORTATIONS DE TOMATES : Nos tomates à destination de l'Angleterre doivent porter, depuis le 17 Mars, la marque d'origine : « French Produce » sur les caisses, en caractères de 18 m/m.

UN CONGRES DE L'EAU aura lieu à Marseille, les 29, 30 juin et 1^{er} juillet, en vue d'étudier et d'illustrer le rôle des eaux souterraines dans l'économie générale d'une région. Les avantages et inconvénients des différents types de moteurs appliqués à la culture y seront démontrés par un ingénieur du génie rural.

UN CENTENAIRE : On vient de célébrer à Paris le centenaire de la machine à coudre. Le premier type, inventé en 1829 par Thimonnier, fils d'un teinturier de Lyon, était exposé aux Arts et Métiers. Ce modèle était en bois et ce n'est que plus tard, en 1848, que les machines en métal firent leur apparition.

Lapin blanc de Vendée (mâle)



1^{er} Prix à l'Exposition d'Aviculture de Nantes, en 1930

Le Salage des Fourrages

LA METHODE DE SOLAGES

On doit à M. de Solages, agriculteur et ingénieur agronome, à Mézenc par Saint-Sulpice (Tarn), des précisions et une mise au point sur une méthode qui consiste à supprimer le fanage et à le remplacer par un salage intense. Le but poursuivi est de faire une économie de main-d'œuvre et il arrive que le bétail semble profiter largement, au point de vue santé et rendement, de la dose relativement considérable de sel absorbé si on la compare à celles qui lui étaient habituellement distribuées.

On a discuté sur le point de savoir si M. de Solages avait fait une invention ou une découverte.

Le mérite de M. de Solages aura été de généraliser le fait et d'en faire une méthode de pratique constante. Un autre mérite aura été de démontrer qu'on n'a rien à craindre de doses de sel exagérées quand celui-ci est mélangé aux aliments (1).

D'ailleurs, M. de Solages pratique cette méthode depuis plusieurs années sans avoir constaté quoi que ce soit d'anormal sur son bétail. Nous en avons parlé l'an dernier dans notre Bulletin du 27 avril.

1. LA METHODE EN MOYENNE ET EN PETITE CULTURE. — La technique de la méthode de Solages est relativement très facile et, pour ceux qui la pratiquent pour la première fois, il y a plutôt lieu de craindre un manque de confiance et une exagération qui les sauve de tout accident : ou bien ils craignent que le foin ou le fourrage soit resté trop vert et ils fanent une fois, ou bien ils exagèrent la dose de sel. Puis, prenant plus de hardiesse, puisqu'ils réussissent, ils arrivent bientôt à la méthode intégrale.

Nous avons pourtant vu de petits agriculteurs, manquant de main-d'œuvre, se trouvant en retard dans leur fenaison, qui se sont engagés avec succès dans la méthode de Solages, non sans avoir été l'objet de ricanements.

Nous avons connu quelques fautes, quelques erreurs qui ont d'ailleurs été toujours sans conséquences graves, nous n'avons pas connu d'insuccès. Et cependant nous avons suivi de près plus de 40 essais effectués en Haute-Saône.

LA TECHNIQUE DE LA METHODE DE SOLAGES. — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de rapporter ici en les copiant les conseils donnés par M. de Solages lui-même, car nous n'avons rien trouvé de mieux :

1^o On coupe le fourrage (trèfle, luzerne, sainfoin ou foin) à la faucille. (Si le fourrage était coupé à la faux, avoir soin alors que les andains soient peu épais.)

2^o On le laisse sur place, sans y toucher, jusqu'à ce qu'il soit à peu près aux trois quarts sec, c'est-à-dire jusqu'au moment où, ayant des tiges encore flexibles, il commencerait à perdre des feuilles. Le fourrage, pesé alors suivant les cas et les espèces, de 32 à 38 % de son poids vert. N'ayant pas été retourné, ses brins en contact avec le sol sont sensiblement plus verts. Cela a peu d'importance (2) ;

3^o On rassemble le fourrage trois quarts sec et on le charge sur une charrette ;

4^o On le décharge dans le lieu habituel (grange, hangar, etc.) en l'étendant par couches de 30 à 40 centimètres d'épaisseur (fourrage non tassé) (3) ;

5^o Dès qu'une couche est formée, on répand sur elle, à la volée, du sel dénaté ou « sel rouge » à raison de 2 kilos de sel environ par 100 kilos de fourrage, 1 % au minimum, rarement plus de 2 %. La quantité de sel est facile à déterminer, car chaque cultivateur sait estimer, avec une approximation suffisante, le poids de ses végétaux ;

6^o Puis une deuxième couche de fourrage et de nouveau une couche de sel... et ainsi de suite, en évitant de trop piétiner le tas (3).

REMARQUES. — Si une fois le fourrage coupé une pluie survient il faut attendre pour le rentrer qu'il soit « ressuyé » et ne contienne plus qu'une proportion d'eau (eau de pluie ou de constitution) comparable à celle que renferme le fourrage dit « trois quarts secs ».

Toutefois, si un temps pluvieux est à craindre, il est préférable de rentrer le fourrage un peu plus vert, avant la pluie, en augmentant la dose de sel, au besoin jusqu'à 4 kilos par 100 kilos de fourrage.

Si l'on n'est jamais avantageux d'attendre que le fourrage soit complètement sec, pour le rentrer, en aucun cas il ne semble avantageux non plus de rentrer un fourrage dont le poids dépasserait, au moment du déchargement, 45 % du poids de fourrage vert.

Le fourrage vert rentré trop tôt obligerait en effet le cultivateur à transporter à la grange un poids d'eau exagéré et la dose de sel nécessaire pour conserver un tel fourrage risquerait d'être nuisible aux animaux.

Il n'y a d'ailleurs que des avantages à faire alterner dans la grange (et par conséquent dans la ration des animaux) les différentes espèces fourragères, même rentrées à des états de siccité et de salaison différents (4).

Certes, la méthode de Solages demande une mise au point qu'on acquiert par la pratique ; il en est d'ailleurs ainsi de toute nouveauté. Bien des incertitudes, des hésitations, qui n'ont pas leur raison d'être, se rencontrent chez les débutants.

Rien ne vaut l'observation des autres. Et c'est pourquoi on lira toujours avec intérêt les comptes rendus d'expérimentateurs d'où se dégageront des conclusions intéressantes sur la valeur de la méthode, d'abord à divers points de vue, pour ce qui est de la rentrée et de la conservation des fourrages, ensuite sur l'utilisation qui en est faite par les animaux et le bénéfice de l'éleveur au point de vue santé et rendement.

LA METHODE DE SOLAGES ATTENUÉE. — Certes, il est difficile de prétendre substituer d'un seul coup la méthode de Solages à la méthode ordinaire de la fenaison. D'abord, notre excellent collègue et ami, M. Garapon, a démontré, dans son article, que l'on avait tout intérêt à saler les fourrages ou foin secs.

Parmi les avantages de la méthode de Solages qui doit être exposés plus loin, il faudra citer ceux qui permettent de rentrer rapidement des fourrages en danger de pluie et des fourrages de qualité inférieure. A ceux qui, pour des raisons qui peuvent leur paraître plausibles, ne voudraient pas substituer la méthode de Solages à la leur, nous leur donnons les conseils ci-après :

1^o Expérimentez la méthode de Solages avec 100 kilos de sel par exemple, ce qui représentera de 3 à 5.000 kilos de fourrage.

2^o Si l'essai réussit (ce ne peut pas échouer s'il est bien fait), votre conviction sera égayée et, alors, se présenteront les cas ci-après :

a) Au début de la fenaison, où le foin pas assez mûr et la terre, pas assez chaude, la fenaison se fait mal et pour peu que le mauvais temps s'en mêle, la fenaison est une misère. Sauvez-vous donc par la méthode de Solages.

b) Pleine fenaison et temps sec. — Salez légèrement, tous les bons élevages le conseilleront (1 % par exemple).

c) Pleine fenaison et temps nuageux. — Profitez des rares beaux jours pour rentrer rapidement. (Méthode de Solages.)

d) Période de regains souvent difficile, surtout dans nos régions montagneuses et froides. — Employons alors la méthode de Solages.

Nous pourrions avoir ensuite deux conceptions :

a) Ou bien séparer les foin et fourrages peu salés, et d'autres y trouvent l'avantage d'y pouvoir recourir en des cas spéciaux ;

b) Ou bien entasser foin et fourrages au fur et à mesure qu'ils se présentent et pour l'utilisation, les découper au coupe-foin.

Les conclusions de M. Garapon ne feront, dans un cas comme dans l'autre, que se confirmer et s'accroître davantage.

G. CHARRONNEL,
Directeur des Services agricoles de la Haute-Saône.

* N. B. — Pour la grande culture, il faut prévoir une installation spéciale : faucheuse de grande dimension, râtelier-faneur, chargeur de foin, déchargeuse, etc. M. de Solages, qui est d'ailleurs dans ce cas, en a décrit la technique et la tient à la disposition des intéressés.

(1) Nous considérons même que de pareilles doses seraient imprudentes si on les donnait à des animaux à jeun. Cela n'étonnera pas les arthritiques ou hépatiques qui ont fréquenté les villes d'eaux et qui savent que les eaux à jeun ont un tout autre effet que servies à table. Qu'on veuille bien nous excuser de cette comparaison, mais elle est classique.

(2) Nous connaissons un expérimentateur ayant ramené sa dernière voiture presque verte. Jetée sur le tas et salée très fortement, il n'y a pas eu d'accident. Nous n'en concluons pas cependant que ce soit une pratique à généraliser.

(3) Il faut considérer comme une faute le fait de piétiner le fourrage, celui-ci doit se tasser seul et on constatera qu'on en rentrera davantage que de foin sec pour un même volume. C'est aussi une faute de piler le fourrage de telle façon qu'il soit aéré, par exemple sur des claies. En ce cas, nous estimons qu'il faudrait préalablement mettre un lit de paille.

(4) De là est née l'idée d'une pratique que nous appellerons la *Méthode de Solages atténuée*.

Un Brin de Causette...



Faut-il y repailler des attes de St-Herblain — y a pas moyen — là ou ailleurs qui quittent la terre pour aller se placer en ville, pour épouser un gars d'usine, ou un employé des chemins de fer ?

C'est une question d'actualité — pas les chemins de fer, mais la désertion des campagnes — une nouvelle maladie qui fricote la jeunesse, comme qui dirait la psittacose des perroquets, ou la cocotte des pauvres vaches ; encore pour ça, on arrive à arrêter la maladie, tandis que pour la faite vers les villes, on n'a point trouvé le joint !

Dimanche dernier, le père Maison, neuve, qu'à son plusieurs gars à marier — pas à la fois — me disait que c'était ben vrai, que les filles ne voulaient pas rester à la campagne. Alors, comment faire ? Pas mèche de faire marcher une maison sans femme ! pas de bonne femme sans bonne femme ! C'est très compliqué !

On peut pourtant point attacher les jeunes filles par une corde à la jambe... elles arracheraient le piquet, les mâines. Y a pas un terrible où l'étagé la vers la ou 20 ans ! faut trouver un autre truc.

Le père Maison ne me disait que pour faciliter les jeunes gars à trouver une épouse, on devrait mettre dans le Bulletin du Syndicat, une rubrique des candidats au mariage. On pourrait présenter les choses comme ça :

« Jeune homme, grand brun, sans moustache, 24 ans, très doux, avec chestal, originaire de Machecoul, épouserait jeune fille plus jeune, affectueuse, sachant traire, repasser, connaissant jardinage, native des bords du Lac, ou pays de Retz. Les autres, s'abstenir. »

Ou encore :

« Blond, libéré service militaire, bonne ferme 18 ha, région Saint-Herblain, vente du lait sur place, installation mécanique, espérances, cherche femme sérieuse, aimant campagne et travaux d'intérieur. Cheveux coupés s'abstenir. Village indifférent. Prendre adresse au Syndicat. »

Je lisais sur un journal dernièrement, qu'en Grèce c'était la contrainte : les jeunes filles se plaignaient de ne point trouver de jeunes gens. Alors, une puissante société Américaine a envoyé à Athènes un contingent de 1.500 volontaires au mariage, qu'ont défilé sous les yeux des aspirantes... et qu'ont eu du succès. Du moins l'histoire ne le dit pas. J'espère que chez nous, on ne sera point obligé de faire venir un bateau d'Américaines, de tchéco-slovaques, ou de bédoines... pour remplacer celles qui sont parties avec des donateurs, des mécaniciens, ou des chauffeurs d'usine !

Dans tout ça, y a beaucoup de la faute des mères, qu'ont trop d'ambitions pour leurs filles ; elles veulent en faire des grandes dames et elles les envoient dans des pensions, où on leur change le caractère. C'est ben joli d'apprendre la broderie et le piano, mais c'est point avec ça, qu'après on tire les vaches, on panse les animaux ou qu'on torche les gosses !

Et pis cette sâtanée mode, ces danses, ces cinémas, tout ça, c'est fait pour leur donner des idées, pour les faire quitter la terre... Mais n'allez point dire que les filles s'en vont parce qu'elles ne trouvent pas de jolis gars à la campagne ! J'en connais assez qu'ont ben du succès, de solides et biaux gars, comme vous n'en voyez point ailleurs et qui savent s'habiller chic le dimanche. Allons Mesdemoiselles, faites vot' choix !

MAYRE JEANNOT.

Évaluation des Avantages on nature

D'après le Journal Officiel, les avantages en nature dont bénéficient les salariés et notamment pour la détermination du salaire limite et la répartition des salariés en 5 catégories sont évalués forfaitairement comme suit :

Villes de plus de 200.000 habitants : 7 fr. par jour, 49 fr. par semaine, 210 francs par mois.

Villes de 5.000 à 200.000 habitants : 5 fr. par jour, 35 fr. par semaine, 150 francs par mois.

Les Assurances Sociales

Quelques Remarques

Nous recevons chaque jour un grand nombre de lettres d'agriculteurs, nous demandant des renseignements les plus divers au sujet des Assurances Sociales. Beaucoup ne savent pas comment faire pour remplir leurs déclarations de salaires, ou nous les envoient incomplètement remplies (manque de signature, de date, de déclaration de salaires, etc.). D'autres nous écrivent des lettres de 4 pages pour nous dire qu'ils exploitent une ferme à leur compte, qu'ils n'ont pas de domestiques et nous demandent s'ils sont obligatoires ou facultatifs ? D'autres, qui sont de cette dernière catégorie, nous demandent s'ils doivent se faire inscrire avant la fameuse date du 1^{er} juin 1930 ? D'autres enfin, par lettres, ou de vive voix, nous demandent conseils, ce que nous pensons des Assurances Sociales, et nous pouvons, pour l'instant, que leur répondre ce que nous écrivions ici dans notre Bulletin du 17 Mai, où nous indiquions les bénéficiaires de la loi, les avantages à en retirer pour les agriculteurs et ce qu'il fallait faire en vue de l'immatriculation régulière.

Quant à répondre à nos adhérents, qui nous demandent s'il est préférable de faire une déclaration pour leurs salariés... ou de laisser venir et ne rien faire du tout, nous leur dirons que nous les laissons entièrement libres d'agir à leur guise, ne voulant les influencer ni dans un sens, ni dans l'autre. Nous avons déjà dit quelle était notre opinion, notre politique vis-à-vis des assurances sociales ; elle peut se résumer dans ces mots : défendre et garantir les agriculteurs, quoiqu'il advienne !

Nous encourageons cependant tous les cultivateurs anciens combattants, à faire partie de la *Mutuelle-Retraite*, la nouvelle loi leur offrant des avantages importants et les mettant à l'abri pour leurs vieux jours. Que nos amis combattants se reportent à l'article paru à ce sujet dans notre Bulletin du 17 Mai, ou mieux, pour plus amples renseignements, qu'ils s'adressent à la « *Mutuelle-Retraite des Anciens Combattants* et victimes de la guerre, de la Loire-Inférieure », 9, rue Franklin, à Nantes. Mais qu'ils se hâtent !

Et que tous ces anciens combattants, cultivateurs, facultatifs et obligatoires s'adressent pour les autres risques, à notre Société Mutuelle Agricole, 2, rue Scribe, Nantes.

Évaluation des Avantages on nature
D'après le Journal Officiel, les avantages en nature dont bénéficient les salariés et notamment pour la détermination du salaire limite et la répartition des salariés en 5 catégories sont évalués forfaitairement comme suit :

Villes de plus de 200.000 habitants : 7 fr. par jour, 49 fr. par semaine, 210 francs par mois.

Villes de 5.000 à 200.000 habitants : 5 fr. par jour, 35 fr. par semaine, 150 francs par mois.

Communes de moins de 5.000 habitants : 3 fr. par jour, 21 fr. par semaine, 90 francs par mois.

Dans cette dernière catégorie (moins de 5.000 habitants) qui nous intéresse plus spécialement, voici comment se décomposent ces avantages en nature :

	Jour	Semaine	Mois
Nourriture	2 15	15 50	64 50
Logement	0 55	3 85	16 50
Avantages accessoires	0 30	2 10	9 00
Total	3 00	21 50	90 00

Enregistrons ces chiffres... sans chercher à les comprendre ni à contrôler l'astronomie qui les a décomposés. Et on parle de vie chère !

R. FAIVRE.

Application de la Loi aux Femmes de Ménage

Décret réglant la situation des femmes de ménage et des autres salariés effectuant à l'heure ou à la tâche des travaux d'ordre domestique à l'égard des assurances sociales.

Ces salariés, qui devront être immatriculés par les soins de leur employeur s'ils n'en ont qu'un ou à leur propre diligence dans les autres cas, présenteront à leurs employeurs leurs cartes de cotisation, lors de chaque paye.

L'employeur n'aura qu'à y apposer les timbres correspondant à la double cotisation ouvrière et patronale, soit 8 % du salaire effectivement alloué et si ce pourcentage comprend une fraction inférieure à 5 centimes, il n'en sera pas tenu compte.

C'est ainsi, par exemple, que pour une femme de ménage à laquelle il aura versé 8 francs, l'employeur devra apposer deux timbres de 30 centimes, soit au total 60 centimes au lieu de 64.

Catégories spéciales d'Assujettis

Décret qui règle, au regard de la loi, la situation des assurés travaillant à façon, aux pièces, à la tâche, à domicile ou rémunérés, soit à l'aidé de commissions, soit d'après le chiffre d'affaires, c'est-à-dire des travailleurs rémunérés par d'autres procédés que d'après la durée du travail.

L'immatriculation des salariés dont il s'agit est opérée par les soins de leurs employeurs, s'ils n'en ont qu'un et à leur propre diligence, dans les autres cas, lorsque le salarié n'a qu'un seul employeur.

Le montant des versements et la quotité des prestations sont évalués en fonction de la rémunération totale qui leur a été allouée par le même employeur et pour le même travail au cours de l'année précédente.

À défaut de ces bases d'évaluation, ou lorsque le salarié travaille pour le compte de plusieurs employeurs, les deux cotisations patronale et ouvrière doivent être acquittées au moyen de timbres correspondant pour chacune à 4 % du salaire effectivement payé, les fractions de cotisations inférieures à 0 fr. 05 n'entrant pas en ligne de compte.

RISQUES DE RÉPARTITION

Maladie - Maternité - Décès

MALADIE :

A) Prestations en argent. — 1^{re} Catégorie, 3 fr. par jour ; 2^e, 6 fr. ; 3^e, 9 fr. ; 4^e, 12 fr. ; 5^e, 18 fr. À partir du sixième jour de la maladie pendant une période maximum de six mois (s'il y a arrêt momentané du travail) et pendant les jours ouvrables.

Charges de famille : 1 franc par enfant et par jour.

B) Prestations en nature. — Tous frais de médecine générale et spéciale. Frais pharmaceutiques et d'appareils, d'hospitalisation et de trai-

tement dans un établissement de cure, d'interventions chirurgicales, avec une participation de 15 % de la part de l'assuré. Le remboursement n'est dû par les caisses que dans la limite des tarifs de responsabilité établis par elles et les syndicats de praticiens.

C) Assurance des conjoints et de enfants de moins de 16 ans. — Tous frais dans les mêmes conditions que ci-dessus.

2. — MATERNITE :

A) Prestations en argent. — 6 Semaines avant et 6 semaines après l'accouchement, même allocation qu'en cas de maladie.

1 franc par enfant et par jour.

B) Prestation en nature. — 6 Mois avant et 6 mois après l'accouchement, tous les soins dans les mêmes conditions que pour l'assurance sociale, y compris les primes d'allaitement.

C) Primes d'allaitement. — Pour une durée allaitant elle-même : 150 fr. par mois pendant les 4 premiers mois ; 100 francs pendant le 5^e et le 6^e ; 50 francs du 7^e au 9^e.

Bons de lait si l'assurée est dans l'impossibilité physique d'allaiter.

3. — DECES :

Versement d'un capital égal à 20 % du salaire moyen de la catégorie de l'assuré ; minimum garanti : 1.000 fr. Majoration de 100 francs par enfant.

Pensions d'orphelins à partir du 3^e enfant pour les veuves des assurés : 120 francs au minimum.

Pensions d'orphelins pour tous les enfants orphelins de père et de mère : 120 francs au minimum.

4. — SOINS AUX INVALIDES :

Pendant 5 ans : mêmes soins que dans l'assurance-maladie.

5. — PRESTATIONS EN NATURE AU CONJOINT ET AUX ENFANTS DE L'INVALIDE :

Bien qu'un invalide n'est pas salarié. S'il est salarié, mêmes avantages qu'un 1^{er} C.

6. — ASSURANCES DES RETRAITES, SALAIRES OU NON

Le fonds de majoration peut participer aux soins aux retraités (salariés ou non) depuis plus de 5 ans pour invalidité, et aux retraités pour vieillesse payant une cotisation.

7. — DROITS DES CHOMEURS :

L'assurance se substitue au chômage pour le paiement de la double cotisation aux assurances, pour une période de 4 mois sur 12, de façon à le maintenir, lui et sa famille, dans tous leurs droits au bénéfice des assurances maladie, maternité, vieillesse, etc...

RISQUES DE CAPITALISATION

Invalidité - Vieillesse

1. — INVALIDITE :

A) A l'expiration du délai de 6 mois prévu pour la maladie, l'assuré atteint d'une affection réduisant des 2/3 sa capacité de travail a droit, d'abord à titre provisoire pendant 5 ans, ensuite à titre définitif, à une pension d'invalidité.

Deux catégories d'assurés : a) assurés immatriculés avant 30 ans ; b) assurés immatriculés à 30 ans et plus.

a) Assurés immatriculés avant 30 ans : pension de 1^{re} catégorie, 720 francs ; 2^e catégorie, 1.140 francs ; 3^e catégorie, 2.160 francs ; 4^e catégorie, 2.880 francs ; 5^e catégorie, 4.320 francs.

b) Assurés immatriculés à 30 ans et plus : pension réduite de 1/30^e par année d'âge comprise entre 30 ans et l'âge à l'entrée dans l'assurance de l'assuré.

Pour les assurés de 30 ans et plus à leur immatriculation, ayant cotisé 6 ans, cette pension ne sera pas inférieure à 1.000 francs.

B) Majoration de 100 francs par enfant à la charge de l'assuré.

2. — VIEILLESSE :

A) Au bout de 30 ans de versement, pension de 1^{re} catégorie, 720 francs ; 2^e catégorie, 1.140 fr. ; 3^e catégorie, 2.160 fr. ; 4^e catégorie, 2.880 francs ; 5^e catégorie, 4.320 francs. Pendant la période transitoire, la pension est égale à autant de fractions de la pension normale que l'assuré a effectué d'années de versements, sans que le chiffre minimum puisse être inférieur à 600 francs après 5 ans de cotisation. Les pensions de vieillesse sont majorées de 1/10 pour les assurés ayant élevé 3 enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

B) Les salariés âgés de 60 à 65 ans lors de la mise en application de la loi pourront verser une cotisation égale à la moitié de la cotisation totale de leur classe. Ils auront, après 5 ans de versements, une rente de 500 francs.

TOUT BON SYNDICAT DOIT PRESENTER AU MOINS UN NOUVEL ADHERENT AU SYNDICAT.



Quelques bons Iris et leur Culture

L'iris qu'un des Vilmorin appela très justement « l'iris bon du pauvre » est une des plantes les plus vivaces. Cette admirable fleur, que les importateurs spéculateurs ont voulu faire passer en l'étranger, son climat et son amélioration. Sans entrer dans des détails botaniques peu à leur place ici, il faut tout de même connaître les grandes lignes de leur culture et savoir aussi les soins à leur donner qui diffèrent un peu selon les races.

SECTION I

Dans la Section I, nous aurons les types à souche rhizomateuse, les divisions externes du périanthe de la fleur, seront munies de l'onglet, d'une ligne de poils papilleux, jaunâtres, tels que l'Iris Germanica, un des plus populaires, et l'Iris de Florence. Les hybrides de Germanica ont une riche gamme de coloris inouis. Le type B. J. Pumila donne les iris nains qui forment de charmantes bordures.

Dans la Section II, type A, nous avons les iris uniformes ou à feuilles en sabre, à citer le bel Iris de Kaempfer ou Iris du Japon. Il pousse dans l'eau, l'Iris jaune ou à Faux-Acajou, de nos marais, si abondant sur les bords de l'Érdre. Dans la série B, les iris à feuilles linéaires : l'Iris de Sibérie, et le populaire Iris Stylosa d'Algérie qui fleurit en hiver, le long d'un mur, au midi.

Dans la Section III nous trouvons l'admirable Iris de Suse, ou Iris Deuil à fleurs énormes.

Dans la Section IV, l'Iris frangé, et l'Iris des toits.

Dans la Section V, les Iris Xiphion ou d'Espagne, et Xiphioide, du Portugal, dits Iris d'Angleterre. Ces deux races ont des bulbes et non des rhizomes.

Enfin dans la Section VI, les Iris de Perse vivaces et bulbeux à odeur délicate.

Dans le groupe I, on a des races rustiques pouvant résister à la sécheresse, se tiennent fort bien dans les parties ombragées des jardins. Ils tiennent les talus, garnissent les rochers, décorent les plate-bandes, et bordent très bien les massifs d'arbustes. Les coloris de ces races sont très variés, on en crée tous les jours de nouvelles races, on les multiplie facilement en éclatant les vieilles souches après la floraison ou à l'automne. Le type B, Iris nains, on a des fleurs en avril-mai de même.

Très bons pour rocailles. En corbeille il faut espacer les pieds de 0,20 à 0,25 ; en bordures, comme il y a de l'air sur les côtés, de 0,15 à 0,20 seulement, ou deux lignes espacées de 0,20 pour donner une bordure plus épaisse rapidement. On pourra quinquenquer pour donner plus d'air aux plants.

Dans la série II, Iris du Japon ou de Kaempfer, on croit toujours que ce sont des iris aquatiques et d'ombre seulement. Ils viennent tout de même bien en terres profondes fraîches non calcaires. Ils supportent le soleil, on peut les tenir en bon état paillés au bon fumier de bêtes à cornes et donner de temps à autre quelques bons arrosements ; avec ces soins, ils peuvent pousser ailleurs que dans un « Jardin Marais » (bog-garden), ou une cressonnière. Les multiplier par éclats après la floraison, ou au printemps. Rajeunir les vieilles touffes en les éclatant tous les 3 ou 5 ans. On sème aussi en terrines à l'automne ou au printemps. La graine germe lentement, on repique les plants à 2 ou 3 feuilles, et on les pique l'année suivante en pépinière à 0,40 cm. d'intervalle pour grossir ; à 3 ans, ces plants fleurissent bien.

Dans la série II type B, Iris à feuilles linéaires, on divise les rhizomes on espace les pieds de 0,20 à 0,40, suivant les espèces, on peut le faire en août-septembre ou au printemps. Ils aiment les sols argilo-calcaires meubles et frais. Le semis n'est guère employé que pour avoir de nouvelles variétés. L'Iris Stylosa, lui, est intéressant par sa floraison hivernale, on le multiplie facilement d'éclats au printemps.

Dans la Section III, le bel Iris de Suse est plus délicat. Il fleurit de mai à juin, son fond blanc gris de lin, est finement réticulé de violet purpurin noirâtre. Il est unique à ce point de vue. Dans les pays froids on conserve ses rhizomes au sec sur des tablettes ou stratifiés dans du sable jusqu'au printemps. En terrain sain et abrité, le planter dès l'automne. Espacer les pieds à 0,40. Il aime les terres légères saines chaudes, les bases de murs au midi lui conviennent. Les Iris d'Espagne et d'Angleterre eux sont bulbeux et de

formes ravissantes quoique à port plus raides, de même que l'Iris réticulé, que les autres races. On plante les bulbes en octobre-novembre. Après décembre il est trop tard, la plante n'ayant pas le temps de s'établir dans le sol. On ne peut le planter, qui viennent de la région et fleurissent eux aussi dès la première ou deuxième année. On arrache les bulbes quand les tiges et les feuilles sont sèches ; on les conserve au sec sur des tablettes ou dans du sable. On ne peut les relever que tous les 3 ou 4 ans. Les Iris réticulés eux, veulent un sol sablonneux, brumeux, très perméable ; tenir les bulbes au sec depuis la fin de la floraison jusqu'en septembre. Ces iris forment de jolies bordures, on peut les forcer en pots, en serre tempérée, comme des jacinthes.

Enfin dans la Section VI, l'Iris de Perse parfumé est un peu délicat vers le Nord de la France, on peut l'y cultiver en pots sous châssis. Dans nos régions, on peut le comparer comme culture à celle de l'Iris réticulé. La floraison a lieu en février-mars. Les bulbes ne se conservent bien que dans du sable sec. Ils demandent à être plantés de bonne heure, à l'automne, en sol sain et à une exposition abritée.

G. DURIVAUT.

Ingénieur horticulteur, Directeur du Jardin des Plantes.

Pour conserver les Sacs d'Engrais

Videz les sacs et lavez-les comme il faut en procédant par immersions successives dans un bac, dont on renouvelle l'eau plusieurs fois. Ces eaux de lavage peuvent servir utilement à arroser les légumes. Rincez et faites sécher les sacs.

On peut également les rendre imputrescibles en les trempant dans une décoction d'écorce de chêne, ou dans un bain de savon noir, suivi d'un bain d'eau salée.

Le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.

est le sac en jute dit « à claire-voie » de 10 kilos.



Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pile de relevage breveté. 6 fourches à 4 doigts, modèle 1930, supérieur tous les modèles fabriqués à l'étranger, sa recommandation pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, à simple pression du pied, relève instantanément les fourches.

Machine vendue avec garantie. Livrée franco toute France.

Remise à nos adhérents.

Autres marques depuis 1.080 fr. et Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.870 francs franco.

Tous modèles, plus consulter.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.

Machine vendue avec garantie. Livrée franco toute France.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraichers, pépiniéristes et vignerons.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.</

Le Temps des Nids

Dans les buissons et dans les bois, les premiers nids sont bâtis. Tout l'été, l'éclosion va se poursuivre. Ah ! n'allez pas, enfants, courir les nids et saccager les couvées.

L'agriculteur qui laisse commettre ces déprédations ne se doute pas du tort qu'il fait à ses récoltes. Il se lamentera à la fin de l'été des dégâts de la cochyliis ; il verra, comme durant l'été dernier, ses choux dévorés par les chenilles ; il perdra des pommes considérables sur ses fruits « rebutés », en raison du travail des vers ; le hanneton et son ver blanc dévoreront ses pommes de terre et ses betteraves et les feuilles de ses arbres.

Il ne songera pas qu'il subit les conséquences de sa faiblesse. Les oiseaux sont les auxiliaires les plus précieux de la culture ; c'est une vérité connue, mais qui a besoin d'être rappelée. Saluez les nids !

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, nœuds enroulés, tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à crochets sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 12 80
Lin et Jute : vert gras... 14 50
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou... 17 25
 — N° 2 vert gras... 18 50
 — N° 3 gras, cachou ou enduit... 19 00
 — N° 4 vert gras... 21 35
Colon : N° 1 vert enduit... 17 80
 — N° 2 vert gras, enduit ou cachou... 19 00
 — N° 3 vert gras... 21 70
 — N° 4 vert gras ou cachou... 22 »

Passer les commandes au Syndicat.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

SAINT-MALO - BORDEAUX
 EN 8 h. 40

A partir du 15 mai, le nouveau rapide « Côte d'Emeraude-Pyrénées » sera mis en circulation, de Saint-Malo à Bordeaux, par Rennes, Nantes, La Rochelle. Il donne la correspondance à Saint-Malo avec le bateau de Southampton, à Rennes avec la ligne de Paris à Brest, et à Bordeaux avec le Sud-Express et les rapides et express du Midi. Cette nouvelle relation permet les déplacements rapides et aux meilleurs prix entre l'Angleterre, le Sud-Ouest de la France, les Pyrénées et l'Espagne.

Saint-Malo, départ, 8 h. 8 ; Bordeaux, arrivée, 16 h. 50.

Bordeaux, départ 12 h. 36 ; Saint-Malo, arrivée, 21 h. 18.

Wagon-restaurant entre Saint-Malo et La Rochelle et vice-versa. Voitures directes, toutes classes, entre Saint-Malo et Iruu-Hendaye et vice-versa.

COOPÉRATIVE

SANS CHANGEMENT,
 VOIR DERNIER BULLETIN

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1... 170 »
 Riz Saigon Importation N° 2... 165 »
 Issues de riz... 112 »
 Farine de Manioc... 125 »
 Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay...
 « LE TITAN »... 152 »
 Farine alimentaire pour porcs et bovins...
 Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay...
 Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
 Farine de maïs... 130 »
 Maïs pour volailles... 115 »
 Sorgho logé dép. Nantes... 108 »
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles 111 »
 Grandes Pondeuses... 116 »
 Farine de viande... 172 »
 Poudre d'os alimentaire... 86 »
 Farine d'os alimentaire... 91 »
 Les 100 kilos logés sur wagon Vertrieu.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVON » pour pondeuses... 130 »
 Pâte poussins à l'huile de foie de morue... 150 »
 Provende « LAPON » pour lapins... 125 »
 Farine de Poisson supérieure... 200 »
 Viande extra... 200 »
 Coquilles huîtres... 50 »
 Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses... 96 »
 Son mélassé Say, 50 %... 113 »
 Paille mélassée Say, 50 %... 82 »
 Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
 Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses... 99 »
 Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 100 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :
 p° vaches laitières (en cub.) 120 »
 p° engraissement d. bœufs 120 »
 p° veaux (de sac de 5 k.) 15 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 85 »
 — « Sucraff » N° 2... 82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :
 p° engraissement des porcs 120 »
 p° porcelets et truies... 172 »
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sulfate de cuivre

Sulfate français... 300 »
 Sulfate anglais... manque

Soufre - Bouillie

Soufre 100 kilos. Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.

Bouillie « Azur »... 310 »
 Les 100 kilos sur wagon Nantes.



NOS MERCURIALES

Nantes, le 30 Mai.

Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible... 116 »
 Avoines grises ou noires... 65 »
 Sarrasin... 79 »
 Orge... incoté,
 Avoine bigarrée... 60 »
 Son... 28 »
 Seigle... 57 »
 Maïs Plata... 99 »
 Maïs Indo-Chinois... 80 »

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée... 275 à 280 »
 Paille de blé pressée... 270 à 275 »
 Paille d'avoine pressée... 240 à 245 »
 Paille d'orge pressée... 235 à 240 »

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX
 Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 3 mai

BŒUFS, 8 : Le kilo, derrière, 6.50 ; devant, 3.50 ; VEAUX, 527 : Le ½ k, 1^{re} qual. 8.25 à 9.25 ; 2^e qual. 7.25 à 8.25 ; MOUTONS, 265 : Le ½ k, 9 à 10.

MARCHE AU VEAUX

Entrés, 527 : Cows : le plus haut, 8.25 ; le plus bas, 6.50 ; moyen, 7.25.

Cours des Vins

Muscadet 1929... 450 à 550 »
 Gros-Plant... 225 à 275 »
 Noah... 150 à 200 »

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 1^{er} Jun. — Guérande.
 Moisdon-la-Rivière.
 Lundi 2. — Dolé, Saint-Colombin, Varades, Noz, Pont-Château.
 Mardi 3. — Blau, Herbignac, Le Loroux-Bottreau, Rallé, Souvache, Montoir-de-Bretagne, Pauls, Saint-Etienne-de-Montluc.
 Mercredi 4. — Meheucoul, Châteaubriant, Savenay.
 Jeudi 5. — Ancenis, La Chapelle-Heulin, Saint-Jean-de-Corcoué.
 Vendredi 6. — Clisson, Jout-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, St-Lyphard, Pauls, Saint-Nazaire.
 Samedi 7. — Albaret, St-Etienne-de-Montluc.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beuf — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 5 à 12 fr. ; 2^e catégo. 3 à 4 fr. ; 3^e catégo. 1.50 à 3.50.
 Veau — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 8 à 8.75 ; 2^e catégo. 7 à 8 fr. ; 3^e catégo. 5 à 7 fr.
 Mouton — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 10 à 12 fr. ; 2^e catégo. 8 à 10 fr. ; 3^e catégo. 5 à 6.50.
 Porc — Le demi-kilo : 7.75 à 9.25.
 Bœuf — Le demi-kilo : 7 à 8 fr.
 Veau — La douzaine : 4.75 à 5 fr.
 Lapins — Le demi-kilo : 6.50.
 Poulets — Le demi-kilo : 10 à 12 fr.

Toire de Nantes. — Cours pratiqués à la foire de la place Vienne :

Chevaux, 2.000 à 5.000 fr. ; poulains, 1.200 à 2.500 fr. ; vaches, 1.500 à 3.000 fr. ; génisses, 1.200 à 1.800 fr. ; porcs de lait, 300 à 450 fr. ; nourains, 500 à 600 fr.

La prochaine foire, qui devait avoir lieu le 8 juin, est repoussée au mardi suivant, 10 juin, en raison de la Pentecôte.

ANCENIS

Poulets, la couple, moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 15 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.
 Œufs, la douzaine, 4 à 4.50 ; beurre, le demi-kilo, 6.50 à 7 fr.
 Veaux, le kilo, 8.50 à 9 fr. ; porcs, 7.40 à 7.60.

NOZAY

Blé, 116-118 ; seigle, 65-66 ; orge de monture, 60-68 ; avoine, 52-53 ; sarrasin, 70-72 ; son, 60-64, 72-75.
 Paille pressée d'avoine, 145-150 ; de froment, 160-165.
 Cidre, la barrique de 220 litres, qualité ordinaire, 180-185 ; qualité supérieure pour la mise en bouteilles, 120 à 125 ; droits de circulation en sus.

Beurre, le kilo, en gros, 11.90-12 ; en détail, 12.25-12.50 ; œufs, les treize, 4.40 ; poulets, la couple, 25-32 ; gros, 33-42 ; canards, la couple, 25-30 ; pigeonneaux, la couple, 6.50-6.75 ; lapins domestiques, 12-18 la pièce.
 Porcelets, la pièce, 260 à 300, jusqu'à 320 fr. ; de 2 à 3 mois, 330 à 400 ; grands courants de 3 à 4 mois, 460 à 600 ; jeunes truies adultes, 500 à 700.
 Bœufs, 3.30-4.50 ; vache, 3.25 à 3.75 ; veau, 7.75-8 ; mouton, 6.25-6.50 ; porcs gras, au-dessous de 100 kilos, 7.20-7.25 ; de 100 à 110 kilos, 7.30-7.50.

LE TEMPLE-DE-BRETAGNE

Œufs, la douzaine, 4.20 ; beurre, le demi-kilo, 6 fr.
 Bœufs gras, le kilo sur pied, 5 fr., vaches grasses, 4.50 ; vaches laitières, 2.500 à 3.500 fr. ; veaux, le kilo, 8 à 8.50 ; génisses, 2.000 à 3.000 fr. ; porcs le kilo, 7.50 ; porcs de lait, 300 fr.

MONTOIR

Vaches laitières, de 1.500 à 3.000 fr. ; vaches grasses, de 4.50 à 5 fr. le kilo. Porcs de lait, de 300 à 350 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 38 à 50 fr. ; canards, la pièce, 18 à 24 fr. ; pigeons, la couple, 10 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 22 fr. ; œufs, la douzaine, 4.20 ; beurre, le demi-kilo, 6.50 à 7 fr. ; veaux, 7.50 à 9.50.

BOUSSAY

Bœufs gras, 1^{re}, 5.90 ; 2^e, 4.90 ; 3^e, 4 à 4.50 ; vaches grasses, 1^{re} 6, 2^e 5, 3^e 4 à 4.30 ; taureaux, 4.50 à 5.25.

BEAUPREAU

Blé, 112 fr. ; avoine, 75 fr. ; bœufs maigres, 6.500 à 8.000 fr. la paire ; vaches laitières, 2.800 à 4.500 fr. l'unité ; vaches pour engraissement, 2 à 3.300 fr. ; bœufs gras : 1^{re} qualité, 6 fr. ; 2^e, 5.20 ; 3^e, 4.80. Taureaux : 1^{re} qualité, 5.40 ; 2^e, 5 fr. ; 3^e, 4.70. Vaches grasses : 1^{re} qualité, 6 fr. ; 2^e, 5.50 ; 3^e, 5 fr. Nombreuses expéditions sur diverses villes de France.

PAIMBEUF

Farine, 163 à 165 fr. ; blé, 108 à 110 fr. ; avoine, 65 à 70 fr. ; son, 64 à 66 fr. ; foin, les 500 kilos, 130 à 200 fr. ; paille, 160 à 165 fr. ; pommes de terre nouvelles, 65 à 75 fr. les 500 kilos ; petits pois, 2 à 2.50 le kilo ; beurre, 13.50 à 14 fr. le kilo en gros ; au détail, 7 à 8 fr.

7.50 la livre ; œufs, 4 à 4.50 la douz. ; poulets, 25 à 35 fr. ; canards, 32 à 35 fr. ; pigeons, 12 à 13.50 la couple.
 Bœufs gras, le kilo, 4.10 à 4.60 ; veaux, 6.80 à 7.20 ; moutons, 6.5 à 7 ; porcs, 8.10 à 8.50 ; poulets, 25 à 37 fr.

SAINT-PAZANNE

Poulets, la couple, gros 55 à 70 fr., moyens 30 à 55 fr., petits 30 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 9 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 26 fr. ; œufs, la douzaine, 5 à 5.50 ; beurre, la livre, 7 à 7.50.

PORNIC

Beurre, la livre, 7.50 à 8 fr. ; œufs, la douzaine, 4.50 à 5 fr. ; poulets, la couple, 35 à 40 fr., suivant grosseur ; pigeons, la couple, 11 à 12 fr. ; canards, la couple, 35 à 42 fr.

CLISSON

Blé, 110 fr. ; avoine, 80 fr. ; blé noir, 80 fr. ; paille, 35 fr. ; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 32 à 40 fr. ; canards, la pièce, 15 à 20 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 4.50 à 5 fr. ; beurre, la livre, 6 à 7.75 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 5 à 5.75 ; bœufs de travail, la paire, 5.000 à 7.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 4 à 5 fr. ; laitières, 1.200 à 3.000 fr. ; veaux, le kilo, 7 fr. ; porcs, 8.20 ; porcs de lait, 300 à 350 fr.

BOUSSAY

Bœufs gras, 1^{re}, 5.90 ; 2^e, 4.90 ; 3^e, 4 à 4.50 ; vaches grasses, 1^{re} 6, 2^e 5, 3^e 4 à 4.30 ; taureaux, 4.50 à 5.25.

BEAUPREAU

Blé, 112 fr. ; avoine, 75 fr. ; bœufs maigres, 6.500 à 8.000 fr. la paire ; vaches laitières, 2.800 à 4.500 fr. l'unité ; vaches pour engraissement, 2 à 3.300 fr. ; bœufs gras : 1^{re} qualité, 6 fr. ; 2^e, 5.20 ; 3^e, 4.80. Taureaux : 1^{re} qualité, 5.40 ; 2^e, 5 fr. ; 3^e, 4.70. Vaches grasses : 1^{re} qualité, 6 fr. ; 2^e, 5.50 ; 3^e, 5 fr. Nombreuses expéditions sur diverses villes de France.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

CIDRE
 COLORE - BONIFIE
 CONSERVE-CLARIFIÉ
 MALADIES GUÉRIES
 PAR LES
PRODUITS GATÉ
 EXIGER LA MARQUE
 T. PH. M. E. CALCHÈRE - G. L. G.

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Provost, à Héris, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lagat, à Savenay ; Thibault, à St-L.-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le roux, à Plessé.

AGRICULTEURS !!
 faites vos peintures
VOUS - MEMES
 avec le
PHILOFER

qui s'emploie sans préparation sur tous matériaux (fer, bois, etc.)

TOUTES NUANCES
 Références : trente ans de succès dans les applications les plus diverses.

En vente au Syndicat

MOTORS ELECTRIQUES
 VENTE - REPARATIONS - LOCATION
 Plus de 800 moteurs réparés et garantis au magasin

A. VIVANT
 ET SES FILS
 S. A. R. L. - 340.000 FR.
 Avenue Carnot, 6, bis
 NANTES - TÉL. 114-45
 ATELIERS MODERNES
 Spécialisés pour tous travaux d'électricité

A VENDRE EN CHARENTE

Pres Ruelle, propriété 35 hect., gros rapport, 6 hect. vignes devant la porte, 21 hect. terres labourables, 8 hect. bois. Parfait état de culture, vastes bâtiments, éclairage électrique, grandes facilités de paiement.

Pres Saint-Angent, propriété de 42 hect., seul tenant, 34 hect. terres labourables, 8 hect. prairies, 4 hect. bois. Maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation pour deux fermes bien distinctes, pouvant se vendre séparément.

Pres Cognac, propriété 30 hect., seul tenant, 3 hect. vignes, 3 hect. prairies, terres, habitations et toutes servitudes, occasion exceptionnelle : 75.000 francs.

A Montbrun, propriété 40 hect., seul tenant, 11 hect. prairies naturelles, 60 hect. vignes, 6 hect. bois, le reste en cultures. Maison de maître et toutes servitudes, libre de suite.

Grand choix de propriétés depuis 5 hect. jusqu'à 100 hect., à tous les prix.

S'adresser : E. CORBIAT - A. MAILLET, 9, place des Halles, Angoulême. Renseignements gratuits.

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques
COMBINES BARRAL
 5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs
 11 francs francs
 Adresser les commandes à P. RIVIER, fabricant des COMBINES BARRAL, 8, Villa d'Alsace, PARIS (17). Prospectus gratuits 41-13

BANQUE CHANGE NANTES
 5, Pl. du Commerce
 (1^{re} ETAGE)
 ACHATS DE TOUTS TITRES, BONS DE LA DÉFENSE PAYABLES IMMÉDIATEMENT
TOUS PLACEMENTS
 Paiements Coupons sans frais - Opérations de Bourse
 Vérification Gratuite de Tirages

Le cauchemar des Eleveurs
LES RISQUES DE L'ELEVAGE

sont presque toujours dus à l'insuffisance d'aliments minéraux dans la nourriture

Cette pauvreté du tissu osseux en phosphates se traduit par une faiblesse générale.

La FARINE ATÉ est le complément minéral indispensable à la bonne formation des os et des muscles. Vous aurez en l'employant des animaux sains et vigoureux qui feront prime sur tous les marchés.

LA FARINE ATÉ

ALIMENT FORTIFIANT NÉCESSAIRE ET INDISPENSABLE. EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS PAR TOUS LES CULTIVATEURS & ÉLEVÉS Avertis

CINQ FOIS plus efficace que toute autre provenance

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economie, des Doctes de l'Ouest de l'Union des Doctes

ET CHEZ PLUS DE 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDÉE

IL Y A UN DÉPOT PRÈS DE CHEZ VOUS

Dépôt Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Gouéno SAINT-BRIEUC



SIGRAND

NANTES - 16, RUE DU CALVAIRE - NANTES

DERNIERES NOUVEAUTES D'ETE

POUR HOMMES

COSTUME veston droit ou croisé, draperie fantaisie... 125 à 250
 En beau peigné haute nouveauté, u serg marine et noire... 250 à 450
 COSTUME touriste, draperie fantaisie anglaise... 125 à 350
 En coutil fantaisie ou uni, dep... 75

POUR JEUNES GENS

DE 14 A 18 ANS
 COSTUME veston droit ou croisé, draperie fantaisie... 115 à 225
 En beau peigné haute nouveauté, u serg marine et noire... 225 à 405
 COSTUME touriste, draperie fantaisie anglaise... 115 à 320
 En coutil fantaisie ou uni, dep... 69

POUR GARÇONNETS

MARIN américain en serge laine marine... 65 à 150
 En coutil, depuis... 22
 COSTUME norfolk, draperie fantaisie anglaise... 75 à 150
 En coutil, depuis... 35

COSTUME suffolk, draperie nouveauté... 45 à 125
 En coutil, depuis... 45
 COSTUME BABY, modèle exclusif, coloris nouveau, depuis... 55
 En coutil depuis... 19

VOIR NOS ETALAGES

GRAVURE sur METAUX et BIJOUX
 M^{re} FOURNIER-ARNOUX, Fondée en 1895
Jean TERRIER
 Fournisseur d'Administrations publiques et de l'Etat
 10, Rue Gacault - NANTES
 (Côté du Musée de l'Est)

VERGNE et Fils, licencié en droit, Experts fonciers, à St-Philbert-de-Grand-Lieu
 A LOUER pour le 25 avril 1931, à prix d'argent ou à moitié fruits, au gré des preneurs, une Ferme située commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, contenant 22 hectares 64 centiares.
 Pour les renseignements et traiter s'adresser aux dits experts.

Les Bâches Plisson doivent à l'ORENIC leur durée

BACHES PLISSON

Fortes Bâches Vertes avec œillets, complètes

Matériel PLISSON, triples fils	
1 m x 3 m	5 m x 4 m
6 m	